



SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical Délibération de la séance du jeudi 21 mai 2026 A la Médiathèque – ENM de Villeurbanne

Membres du comité syndical				Délibération n° 2621
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Convention de partenariat entre l'Association Habitat Humanisme Rhône et l'ENM
9	8	1	1	Rapporteur : Mme Pauline DIAZ
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Oui

Présidente : Madame Pauline DIAZ

Présent(e)s : Madame Pauline Diaz, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Olivier Glück, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Madame Sonia Tron, Adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Jacques Vince, Adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
Monsieur Daouda Ouattara, Conseiller Municipale Déléguée, Ville de Villeurbanne
Madame Laure Cédât, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Christine Bertin, Conseillère Métropole de Lyon
Madame Léna Arthaud, Conseillère Métropole de Lyon

Pouvoirs : Madame Sylvie Bles-Gagnaire, Conseillère Métropole de Lyon ; à Mme Bertin

Excusé(e)s : Madame Sylvie Bles-Gagnaire, Conseillère Métropole de Lyon

Transmission à la Préfecture le 28 mai 2026

Délibération n°2621 - Convention de partenariat entre l'Association Habitat humanisme Rhône et l'ENM

Mesdames, Messieurs,

Depuis sa première édition en 2025, le festival AURIBERA est un événement imaginé et organisé par les élèves du département des vents de l'ENM. Conçu comme un projet pédagogique et artistique, il permet aux élèves de construire collectivement un festival, de la programmation aux actions culturelles, et de partager leurs créations avec le public.

Dans le cadre du festival AURIBERA, les élèves ont décidé de mener un projet d'actions culturelles en amont de cette date, pour renforcer leur lien avec le territoire villeurbannais et se tourner vers de nouveaux publics. Ces actions se mèneront sous formes d'ateliers autour des pratiques musicales et artistiques. Les ateliers proposés par les élèves de l'ENM de Villeurbanne invitent les bénéficiaires de l'Escale Wilson et des différentes antennes d'Escapes solidaires d'Habitat humanisme Rhône du territoire à découvrir la musique de manière ludique et participative.

La convention présentée en annexe fixe les modalités organisationnelles de ce partenariat.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver cette convention de partenariat et d'autoriser le/la Président.e du SMG à la signer.

Annexe : Convention de partenariat entre l'association Habitat humanisme Rhône et l'ENM

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération et autorisent la Présidente à la signer.

Syndicat Mixte de Gestion

de l'Ecole Nationale de Musique
& de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 68 98 27

Pauline DIAZ

Présidente du Syndicat Mixte de Gestion

Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre les soussignés :

Le Syndicat Mixte de Gestion de l'École Nationale de Musique de Villeurbanne (ENM)

Adresse : **46 cours de la République - 69100 Villeurbanne**

Téléphone : **04 78 68 78 05** Mail : **assistantdiffusion@enm-villeurbanne.fr**

Numéro de Siret : **256 901 406 00015** Code APE : **8411Z**

N° licences : **1-1045185 / 2-10455187 / 3-1045188**

Représenté par son·sa **Président·e**

ci-après désigné par le terme « **ENM** »

D'une part. Et

Habitat humanisme Rhône

Forme Juridique : **Association**

Adresse : **9 rue Mathieu Varille - 69007 LYON**

Téléphone : **04.72.71.16.00** Mail : **m.augros@habitat-humanisme.org**

Numéro de Siret : **398 754 903 00019** Code APE : **88 99 B**

(Non assujetti à la TVA article 293 B du CGI)

Représentée par **Mélanie AUGROS** en sa qualité de **Responsable d'Écoles solidaires**

ci-après désigné par le terme « **Le Partenaire** »

D'autre part.

Préambule :

Depuis sa première édition en 2025, le festival AURIBERA est un événement imaginé et organisé par les élèves du département des vents de l'ENM. Conçu comme un projet pédagogique et artistique, il permet aux élèves de construire collectivement un festival, de la programmation aux actions culturelles, et de partager leurs créations avec le public.

L'École nationale de musique, danse et art dramatique de Villeurbanne (ENM) est un conservatoire à rayonnement départemental fondé en 1980. L'établissement accueille environ 1700 élèves et propose un enseignement en musique, danse et théâtre, mêlant transmission artistique, création et projets ouverts sur la ville.

L'association **Habitat humanisme Rhône** agit pour offrir un logement digne à celles et ceux qui en sont privés. Sa mission va au-delà d'un toit : recréer du lien, lutter contre l'isolement, agir pour une ville inclusive, où chacun trouve sa place. En tant que structure membre d'**Habitat humanisme Rhône**, L'Escale Solidaire Wilson est un tiers-lieu de quartier, chaleureux et convivial situé à

Villeurbanne. Ouvert à toutes et tous, ce lieu accueille repas partagés, ateliers culturels, activités solidaires et rencontres afin de créer du lien social et lutter contre l'isolement.

Il a été arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet

Le Festival AURIBERA se tiendra le vendredi 29 mai 2026 à l'ENM.

Dans le cadre du festival AURIBERA, les élèves ont décidé de mener un projet d'actions culturelles en amont de cette date, pour renforcer leur lien avec le territoire villeurbannais et se tourner vers de nouveaux publics. Ces actions se mèneront sous formes d'ateliers autour des pratiques musicales et artistiques. Les ateliers proposés par les élèves de l'ENM de Villeurbanne invitent les bénéficiaires de l'Escale Wilson et des différentes antennes d'Escales solidaires d'**Habitat humanisme Rhône** du territoire à découvrir la musique de manière ludique et participative. Entre découverte des instruments, fabrication et expérimentation sonore, ces moments de partage permettent d'explorer la musique par l'écoute, la pratique et la créativité.

Article 2 : Planning d'intervention

Les ateliers sont prévus aux dates et horaires suivants :

- Atelier découverte des instruments : 22/04/2026, de 14h à 17h
- Atelier fabrication d'instruments : 29/04/2026, de 14h à 17h
- Atelier répétitions publiques + expression plastique : 06/05/2026, de 14h à 17h

Article 3 : Obligations des partenaires

Habitat humanisme Rhône s'engage à :

- Mettre à disposition gratuitement ses locaux pour les ateliers proposés par les élèves de l'ENM
- Accompagner par le biais des employés et bénévoles de l'Escale Wilson la bonne tenue des ateliers et l'accueil des participant-es
- Diffuser la communication consacrée au festival AURIBERA fournie par l'ENM
- Accompagner les bénéficiaires de l'Escale Wilson souhaitant participer au festival AURIBERA le 29 mai à l'ENM

Article 4 : Obligations de l'ENM

L'ENM s'engage à :

- Accompagner pédagogiquement les élèves intervenants
- Mettre à disposition les salles et le matériel technique nécessaires au bon déroulement du projet
- Encadrer et suivre le projet afin de le mener à son aboutissement
- Informer les élèves qu'ils ne peuvent prétendre à aucune rémunération au titre des interventions organisées au terme de la présente convention.
- Proposer ces ateliers au partenaire gratuitement.

Article 5 : Assurances

Habitat humanisme Rhône et l'ENM attestent avoir souscrit, chacun en ce qui le concerne, un contrat d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter des activités organisées dans le cadre de ce partenariat, dans la mesure où leur responsabilité serait engagée.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention engage la responsabilité des signataires dans la stricte limite des engagements écrits. Elle prend effet à compter de sa signature pour prendre fin le 07/05/2026

Article 7 : Annulation

La présente convention se trouverait suspendue ou résolue de plein droit sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi.

Article 8 : Attribution de juridiction

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du tribunal administratif de Lyon, après épuisement des voies de recours amiables.

Fait à Villeurbanne en deux exemplaires originaux, le 2 avril 2026,

Pour le Syndicat Mixte de Gestion de l'ENM
de Villeurbanne,

Le-La Président-e,

Pour l'association Habitat humanisme Rhône,

La responsable des Escales solidaires,
Mélanie AUGROS

